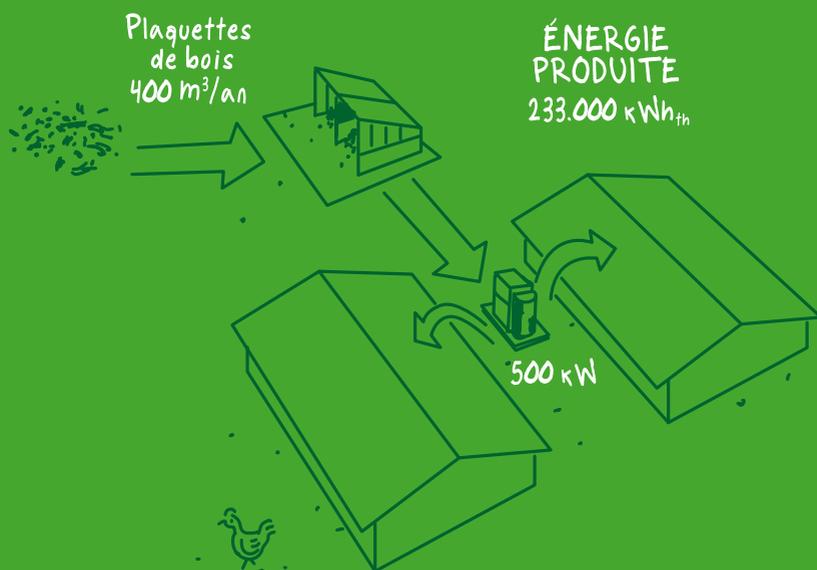


Des poulets se chauffent au bois



233.000 kWh d'énergie produite



L'élevage de poulets est une activité qui requiert beaucoup de chaleur, surtout dans la première phase de croissance des poussins. Dès le premier jour de leur installation dans le poulailler, la température de l'air doit être de 35°C ! Cette température diminuera progressivement pour atteindre les 20°C lorsque les poussins seront devenus des poulets matures.

Le propriétaire de cet élevage consommait annuellement 26.000 L de mazout, rien que pour chauffer. Durant l'année 2013, cet éleveur a donc investi dans une chaudière à plaquettes de bois qui permet de satisfaire aux besoins thermiques des deux poulaillers industriels.

Le local de la chaudière jouxte le silo à plaquettes, et tous deux se trouvent intercalés entre les deux bâtiments chauffés, ce qui permet de diminuer au maximum les pertes de chaleur au travers du réseau. La régulation de la chaudière est assurée par un automate qui gère à la fois l'alimentation en combustible, la qualité de la combustion en fonction de la demande en chaleur, le nettoyage des échangeurs de chaleur et l'évacuation des cendres. Un réseau de tuyaux d'une soixantaine de mètres distribue la chaleur aux deux bâtiments, réchauffant l'air grâce à des aérothermes.



Grâce à cet investissement, en plus de réaliser des économies d'argent, notre éleveur évite aussi l'émission nette de 65 t de CO₂ et de 120 kg de SO₂ par an grâce à l'utilisation d'un combustible renouvelable.

La chaudière de 500 kW fournit annuellement 233.000 kWh d'énergie permettant de chauffer deux poulaillers industriels de 1.200 m². Le budget chauffage est quant à lui diminué de 11.700 € par an.



Type d'installation

Chaudière à plaquettes de bois Heizomat 500 kW.

Volume du silo

140 m³.

Combustible

400 m³ apparents de plaquettes par an, ce qui représente 80 t de bois sec.

Réseau de chaleur principal

60 m.



Financement

Prime régionale « Utilisation Durable de l'Énergie » (UDE) 40 % de l'investissement total.

Économies annuelles par rapport au mazout

11.700 € (calcul basé sur le prix moyen des combustibles sur l'année 2014).

Temps de retour simple sur investissement avec prime

6 ans et 4 mois.



Besoin d'un accompagnement dans la réalisation de votre projet ?

Contactez ValBiom, facilitateur bioénergies
081/62 71 84 info@valbiom.be www.valbiom.be